

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

*En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie
de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.*

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile
et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Nom, adresse et cachet de l'établissement d'accueil de l'enfant :

Lycée Marie Curie, Tarbes

LYCÉE MARIE-CURIE
Proviseur
Rue Georges Ledormeur
B.P. 9301
65930 TARBES CEDEX 9
Tél. 05 62 44 56 56



Fait à :

Le :

Signature :